

C C S

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH

DA

A

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Katherine Rochette, Bachar Saouaf, Isabelle Sénécal, Halgan Mohamed Wais, Annie Lacasse, Sylvain Gaboriau, Isabelle Médeiros

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Catherine Chayer, Jean-Philippe Viau

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Lyse Levert, Natasha Bouchard

SECRÉTAIRE DU CCSEHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 8^{ème} séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2023-2024

du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue, le 17 septembre 2024,
à 19 heures, dans le local 115/116, situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1. Ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, monsieur Bachar Saouaf, président du CCSEHDAA, ouvre la séance à 19 heures 03. Il remercie les membres pour leur présence. Madame Anne-Lyse Levert salue les membres du CCSEHDAA et leur présente madame Natasha Bouchard qui prendra dorénavant sa relève à partir de l'AGA du 8 octobre 2024. Madame Bouchard est coordonnatrice des services au SRÉ. Madame Bouchard se présente aux membres du CCSEHDAA, manifeste son enthousiasme de se joindre au comité et évoque son parcours professionnel.
2. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la séance du CCSEHDAA est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame Annie Lacasse (<u>CCSEHDAA/24-09/01</u>).
3. Période de questions du public	Aucun public n'assiste à la rencontre.
4. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2024	Le procès-verbal de la séance du CCSEHDAA du 4 juin 2024 est adopté à l'unanimité, tel que présenté sur proposition de monsieur Sylvain Gaboriau (<u>CCSEHDAA/24-09/02</u>).
5. Mandats de deux ans – Membres reconduits	Monsieur le président dresse le bilan des membres parents qui seront de retour au CCSEHDAA en 2024-2025. Les membres parents présents indiquent qu'ils seront de retour cette année. Monsieur Saouaf souligne que madame Raymonde Gomis ne sera pas de retour car elle ne sera plus éligible pour le CCSEHDAA. Il ajoute que deux autres membres parents du CCSEHDAA 2023-2024 ne seront pas de retour. Il déclare qu'un courriel sera envoyé aux membres parents du CCSEHDAA 2023-2024 afin de leur demander de bien vouloir confirmer leur retour en 2024-2024.
6. Adoption du Rapport annuel 2023-2024	Monsieur le président présente le Rapport annuel 2023-2024 aux membres du CCSEHDAA. IL EST PROPOSÉ par monsieur Bachar Saouaf et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2023-2024 du CCSEHDAA tel que présenté (<u>CCSEHDAA/24-09/03</u>).
7. Planification 7.1. AGA des parents du 8 octobre 2024	Madame Levert signale que l'AGA 2024 du CCSEHDAA se tiendra le 8 octobre prochain, à compter de 19 heures 15, dans la salle Diane Lamarche-Venne, située au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent. Les invitations seront envoyées durant le cours de la semaine aux parents par

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
7.2. Rencontre du 5 novembre 2024	<p>l'entremise de GPI. Madame Levert rappelle qu'il fut mentionné, l'an passé, qu'il serait pertinent de fournir davantage d'informations aux parents sur le CCSEHDAA. Elle soutient que des exemples concrets pourraient être donnés. Elle ajoute qu'on va tenter d'insister là-dessus cette année pour permettre une meilleure compréhension. Madame Levert rappelle également qu'il avait été décidé, l'année dernière, de faire revenir Maître Lucie Roy (directrice adjointe, SAJC) afin qu'elle présente à nouveau le cadre légal du CCSEHDAA.</p> <p>Monsieur le président indique que la première séance 2024-2025 du CCSEHDAA se tiendra le 5 novembre prochain, dans le local 115-116, au 100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent. Madame Levert souligne que la présence des membres des syndicats du CCSEHDAA à l'AGA des parents du 8 octobre 2024 n'est pas requise.</p>
8. Conférence sur le Plan d'intervention	<p>Madame Natasha Bouchard révèle qu'il a été proposé au CP de présenter la conférence sur le Plan d'intervention, le 23 octobre prochain. Elle ajoute être dans l'attente d'une confirmation du CP pour cette date.</p>
9. Mot de la trésorerie	<p>Madame Katherie Rochette dresse le bilan 2023-2024 du CCSEHDAA. Elle souligne que le fichier des dépenses du CCSEHDAA a été mis à jour en juin dernier. Elle rappelle que le CP a obtenu un prix préférentiel, l'an dernier, permettant à tous ses membres ainsi qu'à ceux du CCSEHDAA d'avoir accès au congrès annuel en ligne de l'Institut TA. Madame Rochette dresse le bilan des dépenses 2023-2024 du CCSEHDAA. Elle souligne que les sommes restantes sont retournées au CCSSMB. Un budget annuel de 3 000 dollars est alloué au CCSEHDAA par le CSSMB. Madame Levert rappelle que le premier prix a remporté un montant de 500 dollars lors du dernier concours. Le second prix était de 300 dollars et le troisième de 200 dollars. Un montant de 100 dollars a été remis aux autres projets.</p> <p>Madame Levert mentionne que davantage de membres du CCSEHDAA participaient aux congrès par le passé. Un membre rétorque qu'il fallait alors se déplacer et que la nourriture est plus chère aujourd'hui. Il est mentionné que des collations étaient aussi offertes aux membres lors de leurs</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>séances en présentiel mais que cela n'est plus le cas depuis la pandémie. Madame Levert soutient que le CCSEHDAA 2024-2025 pourra décider s'il ramène les collations.</p> <p>Madame Levert évoque la possibilité de présenter davantage de formations. Elle ajoute que les parents avaient pour habitude, par le passé, de ramener des informations des différents congrès auxquels ils avaient assistés pour le bénéfice des autres membres du CCSEHDAA.</p>
<p>10. Rapports et informations diverses</p> <p>10.1. Correspondance</p> <p>10.2. Activités de la présidence</p> <p>10.3. Comité de parents</p>	<p>Monsieur le président n'a aucune correspondance particulière à signaler.</p> <p>Monsieur le président n'a aucune activité particulière à signaler.</p> <p>La première séance 2024-2025 du CP se tiendra le 24 octobre prochain, à 19 heures 15, dans la salle Diane Lamarche-Venne, située au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent</p>
<p>11. Parole aux membres</p>	<p>Aucun membre ne demande la parole.</p>
<p>12. Mot de la présidence</p>	<p>Monsieur le président remercie les membres du CCSEHDAA pour leur apport durant l'année scolaire 2023-2024. Il remercie également madame Levert et monsieur Maghuin pour leur support. Madame Levert mentionne qu'un calendrier des présentations offertes en séances sera soumis aux membres du CCSEHDAA comme chaque année. Elle invite les membres du CCSEHDAA à soumettre des idées de sujets. Elle annonce que madame Isabelle Girard sera de retour au CCSEHDAA en 2024-2025 et qu'elle pourra à nouveau se charger du concours d'intégration.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p>Madame Rochette évoque la différence entre l'étiquette et le diagnostic. Madame Levert déclare que le diagnostic met des mots sur un besoin. Madame Rochette mentionne que l'Institut TA a déjà écrit que le diagnostic est la clé de la porte des solutions.</p> <p>Madame Levert remercie les membres du CCSEHDAA pour leur engagement. Elle souligne son admiration pour tout ce qu'ils font pour les enfants. Elle leur souhaite une bonne continuité et soutient qu'ils sont entre de bonnes mains avec madame Bouchard.</p>
13. Varia	Aucun point n'a été traité en Varia.
14. Levée de la séance	La séance du CCSEHDAA du 17 septembre 2024 est levée à 19 heures 47. L'AGA du CCSEHDAA se tiendra, le 8 octobre 2024.

P.V. du 17 SEPTEMBRE 2024 - CCSEHDAA

Monsieur Bachar Saouaf,
Président 2023-2024 du CCSEHDAA

Madame Anne-Lyse Levert
Directrice adjointe (SRÉ – Organisation scolaire)

Monsieur Rudi Maghuin,
Secrétaire aux minutes

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpq.qc.ca>